CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE SOUMISSIONS**

**PROJET NUMÉRO 2021-01-23**

**POUR OBTENIR LES SERVICES PROFESSIONNELS POUR L’EXPLOITATION DE STATIONS DE PRODUCTION DE L’EAU POTABLE ET DE STATIONS D’ÉPURATION DES EAUX USÉES**

La Municipalité de Sainte-Félicité requiert des soumissions pour obtenir les services professionnels pour l’exploitation de stations de production d’eau potable et de stations d’épuration des eaux usées pour les municipalités de Sainte-Félicité, Saint-Adelme, Grosses-Roches, Saint-René-de-Matane et Saint-Ulric.

La Municipalité ne s’engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l’égard de l’un ou l’autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du Conseil municipal de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d’aucune façon que par une résolution du Conseil municipal.

Date d’ouverture des soumissions : **27 avril 2021 à 10h00**

Lieu du dépôt des soumissions : 151 rue Saint-Joseph, Sainte-Félicité, Québec, G0J 2K0

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d’appel d’offres sur le site du SÉAO.

Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SÉAO.

Toute soumission doit être accompagnée d’une garantie de soumission de 10% du montant de la soumission, sous forme de chèque visé ou de cautionnement valide pour toute la période où la soumission doit demeurer en vigueur et ne peut être retirée.

Donné à Sainte-Félicité, ce 25ième jour du mois de mars 2021.

YVES CHASSÉ, GMA

DIRECTEUR GÉNÉRAL

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER